

CSE ST JOSEPH ST LUC



Mai 2025



CSE Mai 2025

• Sommaire:

- CSE du 13 Mai:
 - Médiation externe au SAU
 - Restructuration du SAU : Un accompagnement renforcé
 - Restructuration architecturale du SAU: Choix de la Maîtrise d'Oeuvre
 - Recrutement médical au SAU
- CSE du 23 Mai:
 - Déclaration liminaire du CSE
 - Contrat de Performance Énergétique
 - Mise en place du CPEE
 - Activité 2025
 - SAU : un été 2025 sous accès régulé
- DOETH 2024
- Fête de l'Été
- Commission Événement
- Job Dating 2025
- Projet l'Hôpital de Jour
- Congés sabbatiques: bilan 2024
- Projet de sectorisation du 3AB : bilan à un mois
- Filière Debout en Imagerie Médicale
- Projet SILBO : une gestion des lits modernisée
- Prime de Performance liée à l'Activité Chirurgicale (PPAC)
- NAO 2025 : Où en est-on ?

Pour recevoir notre brève directement sur votre mail personnel, inscrivez vous à notre liste de diffusion. Vous le recevrez alors quelques jours avant la mise sous la GED:

◦ Lien : <https://unsachstjosephstluc.legtux.org/index.php/telechargements>

◦ ou



UNSA Saint Joseph Saint Luc - 8897 : unsa.saintjosephsaintluc@gmail.com

Vos Représentants:

Madjouba Sbahi - Olfa Diaf- Laurence Vinoy- Alain Miserey- Jérôme Depaix



CSE Extraordinaire du 13 mai 2025: SAU

- **Médiation externe au sein du service des urgences :**

Face à un climat relationnel particulièrement tendu au sein de l'équipe médicale des urgences, la Direction a proposé, en accord avec le CSE, la mise en place d'une médiation externe. Cette démarche, confiée au cabinet Kairos Santé Médiation et vise à restaurer un lien managérial entre le chef de service et ses confrères. Elle se déroulera du 20 mai au 20 juin 2025, incluant des entretiens individuels et des réunions plénières.

- **Restructuration du SAU : Un accompagnement renforcé pour piloter la restructuration des urgences**

Malgré des initiatives internes, la restructuration du SAU peine à s'imposer auprès des professionnels. Pour y remédier, le CSE a validé l'intervention du cabinet Actions Dirigeants, en tant qu'accompagnateur méthodologique. Sa mission, qui s'étendra du 26 mai au 31 août 2025 prévoit une présence régulière sur le terrain. Elle visera à structurer le pilotage du projet (organisation, architecture, communication) et à soutenir l'équipe managériale.

- Un bilan est prévu en août pour ajuster ou prolonger l'accompagnement.

- **Restructuration architecturale du SAU : le groupement SOHO retenu**

Après une sélection rigoureuse, le jury de concours de maîtrise d'œuvre a retenu le groupement SOHO pour piloter la transformation architecturale du SAU. Le groupement présentera son pré-projet lors du CSE extraordinaire du 30 juin 2025, où les modalités de collaboration (groupes de travail, planning, etc.) seront détaillées.

- **Recrutement médical au SAU : des mesures sous tension**

Avec près de 28 % de postes médicaux vacants, la Direction du SJSJ propose une nouvelle politique de recrutement et de fidélisation. Quatre leviers sont envisagés : création d'une équipe dédiée à l'UHCD, revalorisation de la permanence des soins, intégration de missions non cliniques et encadrement des contrats vacataires. Objectif : stabiliser les effectifs et renforcer l'attractivité du service.

le CSE a choisi de reporter son avis. Pour les représentants du personnel, les départs récents s'expliquent avant tout par un climat interne dégradé. Ils estiment que la priorité doit aller à la médiation entre le chef de service et l'équipe médicale, ainsi qu'à un accompagnement managérial solide, avant toute réforme sur l'attractivité



• Déclaration liminaire du CSE – Retour sur la communication autour du CPEE

Lors de la dernière séance du CSE, les représentants du personnel ont exprimé leur malaise face à la communication diffusée par l'établissement concernant la signature du Contrat de Partenariat Énergétique et Environnemental (CPEE). Cette publication, valorisant une «collaboration constructive tournée vers l'avenir », n'était pas en adéquation avec le vécu des services techniques.

La mise en œuvre du CPEE s'est accompagnée de réorganisations profondes : transferts imposés, départs non souhaités, perte de repères professionnels. Ce mal être, encore présent pour certains, n'a jamais fait l'objet d'une reconnaissance publique.

Les représentants du personnel ont souligné que cette omission pouvait être ressentie comme un déni .

Ils ont invité la Direction à adopter une communication plus équilibrée, prenant en compte les difficultés rencontrées et reconnaissant pleinement l'engagement des salariés.

• Contrat de Performance Énergétique

Le Contrat de Performance Énergétique et Environnementale (CPEE) a été officiellement signé le 24 avril 2025. Ce contrat, centré sur la modernisation des installations et la performance énergétique, s'accompagne d'une réorganisation majeure des services techniques.

Les prestations débuteront le 1er juin 2025, avec deux volets majeurs :

- **Exploitation-maintenance des installations CVC** (chauffage, ventilation, climatisation) et **électricité haute tension**,
- **Mise en place d'une double astreinte technique** : assurée à la fois par Eiffage et par les techniciens internes de l'hôpital. Une procédure spécifique d'organisation des deux lignes d'astreinte est en cours de finalisation pour garantir la continuité de service.

Ce projet entraîne également un profond renouvellement du personnel technique, illustrant son impact humain significatif.

• Activité 2025 : une dynamique globalement positive à fin avril

À fin avril 2025, l'activité de l'Hôpital Saint Joseph Saint Luc (hors dialyse) affiche une progression de **+1,1 %** par rapport aux objectifs budgétés et une hausse de **+4,1 %** comparée à la même période en 2024.

◆ **Faits marquants par pôle :**

- **Pôle Chirurgie** : activité en forte hausse, **+15 % en ambulatoire** ; les objectifs 2025 sont d'ores et déjà atteints.
- **Pôle Médecine** : activité en légère baisse vs objectifs, mais en hausse de **+4 %** par rapport à 2024.
- **Obstétrique** : baisse des naissances de **-2 %**
- **Urgences / Soins critiques** : forte hausse de l'activité (**+15 %** de passages), portée par l'UHCD et la ZSTCD (zone de surveillance de [très] courte durée).



• SAU : un été 2025 sous accès régulé

Face à une situation de tension extrême sur les effectifs médicaux, l'Hôpital Saint Joseph Saint Luc (SJS�) prépare une réorganisation exceptionnelle de son Service d'Accueil des Urgences (SAU) pour l'été 2025. Un **dispositif d'accès régulé** est en cours de validation afin d'assurer la continuité des soins tout en tenant compte d'un déficit critique de personnel.

Une situation alarmante

Le planning médical pour la période de mai à août 2025 révèle un manque de **182 postes non pourvus**, soit l'équivalent de **1944 heures de travail**, ce qui correspond à **un mois complet de sous-effectif**. Cette pénurie concerne principalement les postes de PDS (permanence des soins) nécessitant des compétences en médecine d'urgence (MU).

Un contexte départemental tout aussi tendu

L'Hôpital Saint Joseph Saint Luc n'est pas seul à subir ces difficultés. Plusieurs établissements du Rhône et de l'Ain présentent **une fragilité accrue** :

- Fermetures nocturnes à Givors, Vienne et Bourgoin
- Fermeture à 16h à Rillieux
- Tensions internes à Mermoz et au Médipôle
- Charge accrue sur HPEL et les HCL du fait des fermetures environnantes

Un scénario de fonctionnement exceptionnel pour l'été

Conformément à la demande conjointe de l'ARS et du CHU, le SJS� élabore un scénario **sans fermeture totale du service à compter du 28 mai jusqu'au 1^{er} septembre**.

Le principe : maintenir une activité normale en semaine, mais basculer **en mode accès régulé** les week-ends, jours fériés et certains jours d'août.

Détail du dispositif (en cours de validation au moment du CSE) :

- **Du vendredi 18h au lundi 8h** : accès au SAU uniquement après régulation par le SAMU (centre 15)
- **16 jours supplémentaires en août** avec ce même mode de fonctionnement

Ce plan, bien que contraignant, vise à éviter une fermeture brutale des urgences et à préserver l'accès aux soins pour les situations les plus graves. Il reflète la réalité des tensions estivales dans les hôpitaux français, particulièrement dans les services d'urgence, où la régulation devient la clé de voûte du maintien de l'activité.

• DOETH 2024

La DOETH (Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés) impose aux entreprises de 20 salariés et plus d'employer au minimum 6 % de personnes en situation de handicap.

En 2024, l'établissement devait avoir un effectif de 60 bénéficiaires qui n'a pas été atteint (49,61), de ce fait, l'établissement devra s'acquitter d'une contribution de 51 590 € à l'Urssaf.



• Fête de l'Été

La fête de l'été se tiendra le jeudi 3 juillet 2025, de 15h30 à 20h30, sur le thème de « **La Petite Guinguette** ».

Ce moment convivial proposera plusieurs animations : goûter gourmand (glaces, fruits, cookies), cocktails sans alcool, jeux en bois, mini pétanque, photo booth.

À partir de 18h, un buffet dînatoire viendra clore la journée dans une ambiance festive.

Le CSE, en partenariat avec la direction, contribuera au financement de cet événement.

• Commission Événement :

À l'Hôpital Saint Joseph Saint Luc, la commission événement existe depuis environ un an. Composée d'une quinzaine de membres issus du personnel administratif, soignant et de la commission loisirs du CSE, elle se réunit tous les deux mois pour imaginer et coordonner des actions fédératrices.

Plusieurs critères ont été définis pour la mise en place d'une action :

- Être bénéfique pour le personnel et l'établissement,
- Correspondre à l'image de l'hôpital et s'inscrire dans les orientations institutionnelles,
- Engager des moyens budgétaires limités,
- Nécessiter un temps de préparation raisonnable.

Une fois le projet défini par la commission, il doit être validé par la Direction avant sa mise en œuvre.

Les actions possibles sont variées : **projets sportifs** (courses, marches...), **projets de cohésion interne** (fête de l'été, escape game...), **événements institutionnels** (cérémonie des vœux...), ou encore actions de valorisation professionnelle (visites de service...).

👉 **Vous avez une idée d'événement ou un projet à proposer ?**

N'hésitez pas à contacter la Commission Événement via le service communication.

• Job Dating 2025 :

Le 9 avril 2025, l'Hôpital Saint Joseph Saint Luc a organisé un job dating qui a réuni **88** participants, contre **29** en 2024. Ce succès repose sur une large campagne de communication : envois à 63 écoles, diffusion sur les réseaux sociaux, Radio Scoop et lors de forums.

Les profils rencontrés étaient variés : infirmiers, aides-soignants, techniciens de laboratoire, secrétaires médicales, manipulateurs radio, brancardiers, etc. Dix simulations de salaire ont été réalisées sur place.

L'événement a permis **deux embauches immédiates** (un technicien de laboratoire en CDD et un ASD de nuit en CDI) et a ouvert **cinq pistes de recrutement en cours**, notamment pour les services de réanimation et d'hospitalisation.



• **Projet de développement de l'Hôpital de Jour :**

Face à une activité en forte croissance, l'Hôpital de Jour (HDJ) de Saint-Joseph Saint-Luc amorce une transformation de fond. En 2024, **6 505 séjours** y ont été réalisés, soit une hausse de **50 % en quatre ans**. Dans ce contexte, le développement de l'ambulatorio devient une priorité pour mieux répondre aux besoins croissants des patients.

Actuellement situé au niveau -1C, l'HDJ dispose de **23 places** : 14 lits (répartis en 4 chambres simples et 5 chambres doubles) et 9 fauteuils répartis dans deux salons. **Cependant, les locaux atteignent leurs limites : espaces inadaptés, délais d'accueil prolongés et impossibilité de prise en charge en urgence.**

Le projet cible pour 2027, prévoit une capacité portée à **30 places** (6 chambres simples et 4 salons de 6 fauteuils) avec un objectif de **9 000 séjours par an**.

Dès septembre 2025, une première phase de transformation sera opérationnelle, avec une montée en capacité à **24 places** et une réorganisation des espaces.

Les travaux nécessaires auront lieu entre juin et septembre 2025. Ils comprendront :

- L'aménagement d'un bureau de cadre,
- Cinq box de soins polyvalents,
- Une salle de préparation de chimiothérapie,
- Un poste de soins central,
- Et la transformation des chambres en salons (passage à 8 lits et 16 fauteuils).

Ces aménagements nécessitent le déplacement du centre de prélèvement, la réimplantation du secrétariat d'addictologie et le transfert des vestiaires au niveau -3.

Sur le plan organisationnel, **une sectorisation infirmière sera instaurée**, avec une infirmière dédiée par secteur et une fonction transversale pour l'accueil, la coordination et la gestion administrative.

Cette sectorisation comprendra 4 secteurs de lits patients (A : 6 fauteuils, Secteur B : 6 fauteuils, Secteur C : 4 fauteuils + 2 lits, Secteur D : 6 lits)

Les infirmières alterneront entre postes sectorisés et transversaux. Cette organisation, validée par l'équipe, sera expérimentée de septembre à décembre 2025.

Un **secrétariat spécifique** viendra également renforcer le suivi administratif des patients.

• **Congés sabbatiques 2024 : un dispositif encadré et plébiscité**

Un bilan était présenté au C.S.E.

En 2024, **quatorze professionnels** de l'Hôpital Saint Joseph Saint Luc bénéficient d'un congé sabbatique. Ce type de congé, encadré par des conditions précises, est accessible aux salariés justifiant de 24 mois d'ancienneté dans l'établissement, et de 4 années d'activité professionnelle, et n'ayant pas déjà profité d'un congé similaire au cours des six dernières années.

Les profils concernés sont variés : médecins, infirmiers, sages-femmes, préparateurs en pharmacie, aides-soignants, techniciens de laboratoire, auxiliaires de puériculture, secrétaires médicales et formateurs IFSI. Les durées de congé varient entre **15 et 305 jours**.



• **Projet de sectorisation du 3AB : bilan à un mois**

Depuis le 31 mars, le service 3AB (50 lits, multi-spécialité, ouvert 7j/7) a expérimenté une nouvelle organisation pour répondre à plusieurs difficultés : surcharge en début de semaine, tension sur les lits pour le SAU, déséquilibre cardiologique le week-end, organisation hétérogène, et désorganisation du secteur d'endocrinologie concentré sur trois jours.

La solution mise en place repose sur une sectorisation :

- **30 lits dédiés à la cardiologie**
- **20 lits pour l'endocrinologie et la néphrologie**

Bénéfices constatés :

- Binômes IDE/AS mieux structurés, facilitant coordination et prise en charge ;
- Interlocuteurs médicaux identifiés, fluidifiant les échanges ;
- Relevés médicaux plus rapides, permettant de terminer les visites plus tôt ;
- État des lits transmis plus tôt, même s'il perdure des améliorations ;
- Lisibilité des spécialités accrue pour la centrale de réservation ;
- Entraide renforcée au sein des équipes.

Points de vigilance :

- Relevés paramédicaux jour/nuit complexes à cause du nombre de secteurs ;
- Transition week-end difficile (réduction de 5 à 4 secteurs) ;
- Charge inégale entre secteurs (A, C, E plus lourds du fait des chambres seules) ;
- Charge plus importante la nuit en endocrino/néphro (notamment glycémies capillaires concentrées) ;
- Débord complexe pour la centrale, nécessitant plus de souplesse ;
- Admissions nocturnes parfois dans des secteurs inadaptés.

Perspectives :

Le projet reste en phase test. Des ajustements sont en cours pour améliorer l'équilibre entre spécialités et équipes. De nouvelles évaluations sont prévues en juillet et octobre pour ajuster au mieux l'organisation aux réalités de terrain.

• **Filière Debout en Imagerie Médicale :**

L'Hôpital Saint-Joseph Saint-Luc a lancé en avril une filière « **debout** » en imagerie médicale, destinée aux patients autonomes.

L'objectif : **alléger la charge du personnel (IDE, brancardiers) et fluidifier la prise en charge.** Après une phase préparatoire (communication, signalétique), la procédure a démarré le 16 avril. Des ajustements ont rapidement été fait suite à des retours d'équipe : meilleure signalétique, recentrage sur les horaires de semaine (lundi à vendredi de 7h à 20h).

Entre le 16 avril et le 5 mai, 32 patients ont été pris en charge (10 % du flux). **Les retours sont positifs : gain de temps pour les soignants, procédure simple, satisfaction globale des patients, bien qu'un meilleur fléchage retour soit attendu.**

La démarche sera consolidée par des rappels réguliers aux équipes et une réévaluation prévue à l'automne 2025.



• **Projet SILBO : une gestion des lits modernisée**

Le projet **SILBO** s'inscrit dans une démarche nationale visant à optimiser la gestion des lits hospitaliers. Sélectionné à l'issue d'un benchmark rigoureux, il vient progressivement remplacer les outils traditionnels (notamment les tableaux Excel) pour offrir une **vision en temps réel** de l'occupation des lits, **améliorer la coordination** entre services et **fluidifier les parcours patients**.

Déjà expérimenté dans les unités 5BC, 3AB, au SAU et à la centrale de réservation, SILBO propose plusieurs fonctionnalités clés :

- **Préaffectation des lits** pour les admissions programmées,
- **Prévision des sorties à J+1**,
- **Facilitation des mutations interservices**,
- **Interface intuitive** permettant une prise de décision rapide.

À compter du 3 juin, le déploiement s'étendra aux autres services, avec une phase de suivi et d'ajustement prévue jusqu'en octobre 2025.

Les bénéfices attendus sont nombreux :

- ✓ Meilleure fluidité administrative
- ✓ Coordination renforcée entre services
- ✓ Pilotage plus précis de l'activité hospitalière

SILBO représente un outil important dans l'organisation interne.

• **Prime de Performance liée à l'Activité Chirurgicale (PPAC)**

La Prime de Performance liée à l'Activité Chirurgicale (PPAC) a été mise en place par décision unilatérale de l'employeur. Pour l'année 2024, une enveloppe globale de 200 000 € a été allouée.

La répartition entre les différentes spécialités chirurgicales repose sur trois critères d'évaluations :

- Dynamique d'activité (30 %),
- Atteinte des objectifs annuels fixés au budget (30 %),
- Évolution du chiffre d'affaires par ETP (40 %).

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'enveloppe en fonction des résultats obtenus par chaque spécialité :

Spécialité	Dynamique d'activité	Objectifs budgétaires	Évolution CA/ETP	Montant alloué
Chirurgie Gynécologique	✗	✗	✓	6 578 €
Chirurgie Orthopédique	✓	✓	✓	53 725 €
Chirurgie Réparatrice	✓	✗	✓	24 854 €
Chirurgie Vasculaire	✗	✓	✓	9 635 €
Chirurgie Viscérale	✓	✓	✗	21 535 €
Urologie	✓	✓	✓	42 375 €

À ce jour, 79 % de l'enveloppe totale a été répartie entre les spécialités. La distribution individuelle au sein de chaque service est en cours de réflexion.

La réunion de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) du 12 mai 2025 a permis à la Direction de l'Hôpital Saint Joseph Saint Luc de présenter les marges de manœuvre budgétaires disponibles. Celles-ci restent limitées, ne permettant le financement que d'une seule mesure sociale parmi celles portées par les organisations syndicales. Trois propositions sont sur la table :

◆ **Mobilité durable:**

Augmentation de la prise en charge des abonnements TCL et SNCF à hauteur de 75%, au lieu de 50 % actuellement. Cette mesure concernerait 318 salariés, pour un gain estimé de 18 à 20 € nets par mois.

Coût estimé : 80 000 €.

◆ **Prime panier de nuit:**

Mise en place d'une prime de 3 € par nuit travaillée pour les agents de nuit, soit environ 550 bénéficiaires.

Coût estimé : 70 000 €.

◆ **Participation employeur à la mutuelle:**

Une hausse de la participation de 25 € à 30 € par mois a été évoquée. Toutefois, jugée d'impact limité pour les salariés, cette mesure n'est pas priorisée par la direction.

👉 Les représentants syndicaux devront se prononcer sur l'une de ces trois propositions.

Parallèlement, trois accords spécifiques sont en discussion :

◆ **Revalorisation des IADE**

Face à un taux de vacance de postes de près de 20 %, une revalorisation est envisagée pour améliorer l'attractivité des postes d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'État.

◆ **Réorganisation des services techniques et sécurité incendie**

La direction propose une prime de polyvalence de 30 points, alignée sur celle déjà en place pour le pool de suppléance jour/nuit.

◆ **Prime décentralisée**

Aucune évolution n'est prévue par rapport à l'accord 2024.



Prochaines réunions prévues les 10 et 23 juin.

Si vous souhaitez recevoir notre brève directement sur votre mail personnel, inscrivez vous à notre liste de diffusion. Vous le recevrez alors quelques jours avant la mise sous la GED:

- via ce lien :

<https://unsachstjosephstluc.legtux.org/index.php/telechargements>

- ou en scannant le QR code

